

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 11 décembre 2024
à 18h30 à distance TEAMS**

Sont présents :

Bloc 1 :

1. Mot de

Personnel de l'école	Parents et membres de la communauté
M ^{me} Julie Dorval M ^{me} Kathy Fortin M ^{me} Rosalie Martineau M ^{me} Marilou Paquet M ^{me} Sandy Joubert M ^{me} Marie-Pier Roy M ^{me} Julie Dubé Mme Isabelle Pouliot	M. Charles Lemay M ^{me} Gabrielle Jean M ^{me} Cynthia Brière M ^{me} Julie Boutin (public) M ^{me} Léonie St-Pierre Dionne M ^{me} Stéphanie Jobin
Sont absents :	

bienvenue :

L'assemblée débute à 18h34. La directrice, Madame Kathy Fortin, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle mentionne que la réunion sera à distance seulement vus les conditions météorologiques. La réunion est enregistrée.

2. Nomination d'une secrétaire :

Mme Rosalie Martineau, secrétaire de l'école des Perséides, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Après lecture de l'ordre du jour, Mme Julie Boutin en propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 24 septembre 2024 :

Mme Léonie St-Pierre Dionne fait la lecture du procès-verbal du 24 septembre 2024. Mme Sarah Coulombe approuve le procès-verbal, tel qu'il a été rédigé.

5. Suivis au procès-verbal :

Mme Kathy Fortin aborde le protocole d'entente avec la municipalité au sujet de la location du gymnase en soirée. Elle a eu un suivi avec les ressources matérielles à ce sujet. La municipalité doit faire une demande d'intérêts. S'il y a de l'intérêt, les ressources matérielles feront le suivi. Le positif pour l'école serait que les installations de l'école seraient disponibles après 18h et que les locaux seraient surveillés par un employé de la municipalité. L'école n'aurait pas à gérer la location des locaux. Donc, c'est plus facile pour les assurances de l'école. Lorsque l'école recevra des demandes de particuliers pour des locations du gymnase, la direction va les référer vers la municipalité. Avec un éventuel partenariat avec la municipalité, l'équipe-école pourrait utiliser l'aréna gratuitement.

Mme Cindy Auger pose une question par rapport au fonctionnement de l'école secondaire. La location de locaux se fait beaucoup plus avec les écoles secondaires. Mme Kathy Fortin approuve ce fonctionnement.

Mme Léonie St-Pierre fait un suivi sur l'école Freinet à l'école de l'Étincelle. Une rencontre d'informations a eu lieu hier. Le projet aimerait démarrer à l'automne 2026. Près de 200 parents ont assisté à la rencontre d'informations. C'étaient seulement les parents des pôles 1 et 2. Le transport scolaire ne sera pas fourni vers cette école alternative. Mme Kathy définit l'école alternative. Les groupes seraient hétérogènes de niveaux. Les élèves cheminent selon leurs compétences. Les groupes ne sont pas fermés par année scolaire. Selon le nombre d'inscriptions, les groupes seront définis. Le projet n'est pas de donner la vocation d'école alternative à l'école l'Étincelle. Il pourrait y avoir des classes de formation aux adultes, d'adaptation scolaire dans la même école.

6. Correspondance:

Mme Léonie St-Pierre a reçu par courriel un document sur les critères d'inscription du centre de services scolaire pour l'an prochain. Plusieurs écoles sont à pleine capacité. Maintenant, pour une inscription pendant l'année, nous devons le référer aux services éducatifs du centre de service. L'école ne pourrait pas accepter un élève qui arrive en cours d'année si les locaux sont à pleine capacité. Même si l'inscription est faite dans la période d'inscription pour un élève hors secteur, nous ne pourrions pas l'accepter dans notre école si nous sommes à pleine capacité. Cette mesure a été votée au conseil d'administration.

Cindy Auger pose la question sur une mise en situation de parents séparés dont un qui s'établirait dans le secteur. Malheureusement, l'élève devient hors secteur. Donc si nous sommes en dépassement, cela ne veut pas dire que l'élève sera accepté.

Bloc 2 :

1. Mot de la présidence/direction :

Mme Kathy Fortin souhaite la bienvenue à Mme Isabelle Pouliot qui remplace Mme Cindy Joubert. Mme Isabelle a déjà été sur le conseil d'établissement. Elle représente les enseignants.

La bonne nouvelle : Hier en assemblée, les données de réussite ont été annoncées. L'équipe est très heureuse de voir que les élèves réussissent bien, malgré le changement d'école. Mme Kathy Fortin présente le document aux membres des résultats scolaires. La difficulté est en écriture. Il y a seulement 10 élèves qui sont considérés à risque avec des résultats de 68% et moins. Il y a beaucoup moins d'élèves à risque cette année.

La mauvaise nouvelle : La déclaration des violences dans les écoles. Le taux de violence a augmenté dans les écoles. Nous ne sommes pas épargnés. Nous avons déclaré 14 cas de violences au préscolaire et 15 cas de la 1ère à la 6e année. Le mois dernier, l'équipe-école a lancé le mois de la politesse. Les enseignants ont des chandails avec une pensée. Nous avons 6 TES cette année. Elles vont réfléchir sur ce qu'on peut faire dans la cour de récréation et dans les corridors (lieux principaux où les gestes de violence ont lieu).

Mme Kathy Fortin remercie l'équipe et la qualifie de "solide" et "tissée serrée". Dans le sondage bien-être, les membres du personnel sont bien au travail.

2. Comité de parents

Le 19 novembre, il y a eu une rencontre du comité de parents. Mme Stéphanie résume la rencontre. Il y a plusieurs comités (transport, culturel, etc.) qui ont été créés. Ils ont abordé les questions des budgets et de l'identité numérique des enfants. La consultation des élèves : planification du sondage aux élèves, sur quoi allons-nous les sonder, quand, etc.

En février, nous allons réaborder la question de la consultation des élèves au conseil d'établissement.

3. Membres de la communauté

La bibliothèque à l'école l'étincelle est toujours ouverte et disponible pour notre école.

4. Enseignants et personnel de soutien

Mme Julie Dubé parle des examens à venir pour ses élèves. Dans la semaine du 13 et 20 janvier, ce seront les examens du ministère. Elle aborde les enjeux de l'anglais intensif pour les élèves en difficulté (6e année). Mme Marie-Pier parle qu'elle n'a pas d'enjeux d'élèves à risque dans sa classe (5e année).

Bloc 3 :

1. Présentation et suivi du projet éducatif :

Mme Kathy Fortin présente le tableau de suivi du projet éducatif. Les objectifs principaux étaient d'augmenter la proportion des élèves se retrouvant au-delà de 68% en écriture. Le moyen pour y arriver était la mise en place de la formation continue sur les pratiques efficaces pour les enseignants (COP, communauté d'apprentissage).

Après la mise en place du mode de vie, l'équipe-école a donné moins de fiches rouges de sanction et davantage de renforcement positif. Il n'y avait pas moins de gestes de violences mais la façon de fonctionner était simplement différente.

Mme Kathy Fortin propose une mise à jour du projet éducatif pour la compilation des gestes de violence pour qu'elle soit plus évidente (EVIO par exemple).

2. Activités et sorties prévues pour l'année à l'extérieur de l'école :

2.1 Sorties des finissants

Mme Julie Dubé aborde le sujet de la sortie des finissants à Bora Parc. Cette année, il n'y aura pas de coucher. Ce serait le vendredi 13 juin en journée. Mme Julie demande l'approbation de la sortie. Il y aura une campagne de financement de vente de chocolat. Mme Cindy Auger s'informe pourquoi il n'y a pas de coucher cette année. Mme Julie informe les membres qu'il manquait de disponibilités et de personnel au Bora Parc pour nous permettre de dormir là-bas.

Gabrielle Jean propose d'approuver la sortie telle que proposée.

Approuvé à l'unanimité

2.2 Sortie RSEQ

Mme Julie Dubé explique que nous n'avons pas de transport pour apporter les élèves à l'aréna. Elle propose de faire du covoiturage pour l'aller et que les élèves

reviennent à pied. Les parents devront autoriser le covoiturage des élèves en complétant un formulaire.

M. Charles approuve la sortie.

Approuvé à l'unanimité

Bloc 4 :

1. Reddition de comptes du directeur :

Mme Kathy Fortin explique les mesures ministérielles avec les différents budgets disponibles. Elle explique la ventilation brève de chaque mesure (culture à l'école, sorties scolaires, etc.).

Mme Rosalie Martineau approuve le budget tel que proposé.

Approuvé à l'unanimité

2. Questions du public :

Aucune question.

3. Autres sujets :

Mme Gabrielle Jean parle de la pièce de théâtre de Noël que montre Rodrigo avec sa classe. M. Rodrigo veut amasser des sous sur une base volontaire. Ces sous serviraient au financement de l'activité de fin d'année (achats de surprises, de gâteau, etc.). Mme Kathy Fortin accepte la proposition si c'est mentionné sur la boîte de sollicitation de dons.

Mme Julie propose l'adoption de l'ajout d'une boîte de dons lors de la présentation de la pièce de théâtre.

Approuvé à l'unanimité

Le déneigement du trottoir près de l'école laisse à désirer. Un suivi sera fait avec la municipalité. Mme Kathy Fortin parle de l'interdiction de stationnement dans la rue. Le CSS a demandé une révision de cette décision pour la rue Lemieux à la municipalité.

4. Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Mme Léonie St-Pierre que la séance soit levée. La séance est levée à 20h27.

Kathy Fortin, Directrice

Léonie St-Pierre Dionne, présidente